

Jeudi 26 juin 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PROGRAMME "L'ART DE PARTAGER"
MATINÉE D'ÉCHANGE, BILAN ET PERSPECTIVES**

Contacts presse

Centre Pompidou-Metz
Agathe Bataille
Responsable des publics et de la
communication

téléphone :

00 33 (0)3 87 15 39 83

mél : agathe.bataille@centrepompidou-metz.fr

Marion Gales

Chargée des relations presse

téléphone :

00 33 (0)3 87 15 52 76

mél : marion.gales@centrepompidou-metz.fr

Claudine Colin Communication

Pénélope Ponchelet

téléphone :

00 33 (0)1 42 72 60 01

mél : penelope@claudinecolin.com

Crédits :

Centre Pompidou-Metz © Shigeru Ban
Architects Europe et Jean de Gastines
Architectes, avec Philip Gumuchdjian
pour la conception du projet lauréat du
concours / Metz Métropole / Centre
Pompidou-Metz

Harold Ancart, Untitled (the great night),

2018 © Harold

Ancart

Courtesy C L E A R I N G, New York /

Brussels, the artist and David Zwirner

London / Photo by Dan Bradica

Jeudi 26 juin de 9h à 12h30, le Centre Pompidou-Metz consacre une matinée d'échanges au programme « L'Art de partager » dédiée à l'accessibilité de tous avec les partenaires engagés à ses côtés depuis trois ans.



Présentation du programme « L'Art de Partager » :

Créé en 2017, ce programme s'inscrit dans la lignée de la politique d'accessibilité à destination des publics fragilisés, engagée par le Centre Pompidou-Metz depuis son inauguration en 2010.

Cette volonté d'ouverture se traduit par la gratuité d'accès aux expositions pour les personnes en situation de handicap et/ou de fragilité sociale et économique. Elle se complète par une politique d'accueil et une attention singulière portée aux établissements d'accueil, de soin et de formation destinés à ces publics.

« L'Art de partager » s'adresse exclusivement aux professionnels ou bénévoles œuvrant au sein de structures accompagnant des personnes âgées, des adultes, des adolescents ou des enfants en situation d'exclusion, de handicap, de vulnérabilité physique, sociale ou économique et peu familiers des institutions culturelles. Ce programme repose sur l'engagement mutuel de la

structure partenaire et du Centre-Pompidou-Metz, ce dernier se chargeant de mettre en œuvre les conditions nécessaires à l'appropriation des projets culturels et du lieu par le biais de formations spécifiques, de temps de rencontre et d'activités adaptées.

Ce programme s'appuie avant tout sur la capacité des structures partenaires à accompagner leurs groupes de façon autonome, à être à l'aise avec les espaces muséographiques et à s'approprier les contenus artistiques et culturels proposés. Rendus autonomes, les partenaires deviennent alors de véritables « relais » du programme.

Dans le cadre de ce parcours, le partenaire bénéficie gratuitement pour ses usagers :

- de visites guidées avec un médiateur
- de visites-ateliers avec un médiateur
- de visites en famille avec un médiateur
- de visites en autonomie
- d'ateliers hors les murs au sein de sa structure
- d'un accès privilégié à la programmation de spectacle vivant
- de projets en lien avec les thématiques des expositions

Depuis sa création **96 établissements** y ont participé, 10 relais ont été formés aux expositions et 775 bénéficiaires en ont bénéficiés.

Informations pratiques :

Déroulé de la matinée :

9h00 – 9h30 : Accueil café

9h30 – 10h45 : Temps d'échange dans l'Auditorium Wendel
Présentation du bilan du programme « L'Art de partager » et de ses perspectives
Témoignages, échanges avec les partenaires, dont Monique Houbre bénévole au Secours Catholique

11h45 – 11h00 : pause

11h00 – 12h30 : visite de l'exposition Rebecca Horn. Théâtre des métamorphoses

Le programme « L'Art de partager » bénéficie du mécénat de la Fondation Engie.

